

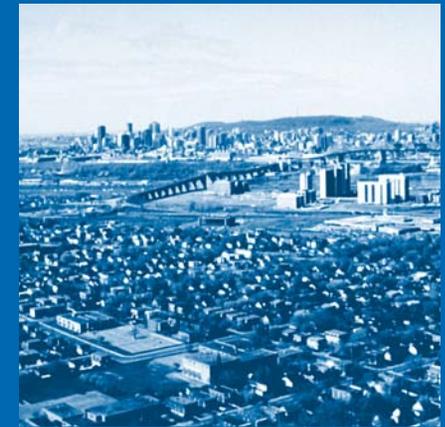
Des valeurs partagées, des intérêts communs

Pour assurer la pleine
participation des Québécois
des communautés culturelles
au développement du Québec

A g g l o m é r a t i o n d e L o n g u e u i l



PLAN D'ACTION



Québec 

Des valeurs partagées, des intérêts communs

Pour assurer la pleine
participation des Québécois
des communautés culturelles
au développement du Québec

PLAN D'ACTION
Agglomération de Longueuil
Novembre 2005

Pour plus d'information, communiquez avec :

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)
Direction des affaires publiques et des communications
360, rue McGill, bureau 2.09
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Téléphone : (514) 873-8624, poste 20205
Site Internet : www.micc.gouv.qc.ca

Avis

Afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique. Ils ont à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin. Dans certains cas, toutefois, lorsque la situation décrite touche plus particulièrement les femmes ou lorsque le sujet peut prêter à interprétation, la double formulation féminine et masculine est adoptée.

En outre, lorsque le sujet traité concerne autant les immigrants que les Québécois des communautés culturelles, la formulation synthèse « Québécois des communautés culturelles » est retenue. Lorsque le sujet touche l'un ou l'autre groupe, mais de façon différente, l'expression complète « immigrants et Québécois des communautés culturelles » est alors utilisée.

Photo principale de la couverture : Ville de Longueuil

Dépôt légal – 2005

ISBN Version imprimée : 2-550-45807-9

Version électronique : 2-550-45808-7

© Gouvernement du Québec – 2005

Tous droits réservés pour tous pays

MOT DE LA MINISTRE
DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Au cours des dernières années, les personnes immigrantes ont représenté plus de 60 % de la croissance de la population active québécoise, contribuant ainsi à atténuer les effets liés au vieillissement. Aussi, en raison de la demande accrue de main-d'œuvre et de la pénurie prévisible de compétences, cette contribution est appelée à s'accroître. Le Québec reconnaît donc plus que jamais l'apport stratégique de l'immigration à son développement social, économique et culturel.

En raison de son dynamisme économique et social ainsi que de sa proximité avec la métropole, l'agglomération de Longueuil possède un pouvoir d'attraction fort appréciable sur les nouveaux arrivants de même qu'elle bénéficie largement des migrations secondaires interrégionales. En effet, les villes qui constituent l'agglomération de Longueuil représentent, après Montréal et Québec, le troisième pôle d'attraction au Québec et possèdent tous les atouts pour accueillir davantage de personnes immigrantes.

D'ailleurs, l'engagement des institutions locales et régionales, la qualité du soutien apporté par les organismes communautaires œuvrant à l'accueil et à l'accompagnement des nouveaux arrivants, l'ouverture des milieux d'affaires et des entreprises ont permis de réunir, au cours des dernières années, des conditions propices à l'établissement d'un nombre toujours croissant de nouveaux arrivants.

C'est pourquoi je suis fière de vous présenter le Plan d'action de l'agglomération de Longueuil qui est le résultat d'un travail intense de tous les membres du comité des partenaires en immigration ainsi que de rencontres et d'échanges avec nos partenaires institutionnels et communautaires. Ce plan d'action se veut une appropriation locale du plan d'action-cadre *Des valeurs partagées, des intérêts communs* dont il reprend les axes et les grands objectifs, les traduisant toutefois en mesures concrètes impliquant les différents acteurs locaux concernés par l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes.

Dans la mesure où chacun des partenaires concernés saura contribuer à la hauteur de ses moyens à la mise en œuvre de ce plan d'action concerté, nous réussirons, sans aucun doute, à faire en sorte que les nouveaux arrivants et les Québécois des communautés culturelles participent pleinement au développement de chacune des collectivités qui composent l'agglomération de Longueuil.

Je tiens à remercier les employés du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui ont travaillé intensément à la conception de ce plan d'action au cours des derniers mois et qui seront au cœur de sa mise en œuvre avec les acteurs socioéconomiques de l'agglomération de Longueuil.

Je compte sur la collaboration et le leadership de tous les partenaires qui participeront à la réalisation de ce plan et je tiens à les assurer de mon engagement inconditionnel.



Lise Thériault

Longueuil, novembre 2005

Située sur la Rive-Sud de Montréal, l'agglomération de Longueuil¹ comptait, en 2001, 368 220 habitants, soit 29 % de la population totale de la Montérégie. De ce nombre, 12,0 % (44 135) étaient issus de l'immigration. Avec ses 4 300 entreprises, l'agglomération constitue un pôle économique majeur avantaagé par une forte présence de secteurs de haute technologie où dominent l'aérospatiale, l'aéronautique, l'industrie chimique et la production de matériel de télécommunication. Elle compte également de nombreuses et d'importantes entreprises œuvrant dans le secteur manufacturier.

Le marché de l'emploi de ce territoire est très actif. L'agglomération connaît des taux d'activité et d'emploi supérieurs à la moyenne québécoise. Le taux de chômage y est particulièrement bas (7,1 %, en 2004, contre 8,5 %, pour l'ensemble du Québec). Bien que l'agglomération de Longueuil ait perdu plusieurs milliers d'emplois au cours du premier trimestre de 2005, elle devrait connaître des perspectives plus heureuses grâce à une conjoncture économique favorable (entre autres, l'obtention récente d'importants contrats pour Bombardier Transport et Pratt & Whitney) et au dynamisme des entreprises manufacturières axées sur l'exploitation des nouvelles technologies. Emploi-Québec prévoit d'ailleurs que, d'ici 2008, la Montérégie aura environ 122 500 postes à pourvoir; comme l'agglomération de Longueuil compte 29,4 % des personnes en emploi en Montérégie, on peut estimer qu'une bonne part de ces postes seront occupés par des résidants de ce territoire. En raison de son dynamisme économique, de sa qualité de vie et de la proximité de Montréal, l'agglomération exerce un pouvoir d'attraction important auprès des nouveaux immigrants.

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) est présent sur ce territoire depuis 1993. Son action directe a porté sur les services d'immigration et de francisation. Les activités dans les autres volets sont relativement récentes et la collaboration avec les partenaires du milieu s'intensifie. Pour les activités d'accueil, d'aide à l'établissement et de rapprochement interculturel, le MICC peut compter sur des partenaires communautaires solidement enracinés dans leur milieu. Cependant, pour maximiser la contribution de l'immigration au développement social et économique de l'agglomération, de nouvelles collaborations devront être établies, notamment avec les municipalités, de façon à les associer au processus d'établissement des nouveaux arrivants. En matière d'insertion professionnelle, le MICC comptera notamment sur la collaboration des services aux entreprises d'Emploi-Québec et des chambres de commerce pour assurer un meilleur arrimage entre les besoins des entreprises et la main-d'œuvre ainsi que pour sensibiliser les regroupements d'employeurs au potentiel que représentent les travailleurs immigrants. Dans un même ordre d'idées, les établissements de formation – universités, cégeps et commissions scolaires – seront associés à la préparation de ces nouveaux travailleurs par la réalisation d'activités de reconnaissance des acquis, de mise à niveau et de formations d'appoint.

Au chapitre de la francisation, le MICC entend associer davantage les réseaux d'enseignement publics. On peut déjà compter sur une contribution importante de la Commission scolaire Marie-Victorin et des collaborations avec les réseaux collégial et universitaire se développent, tant pour la formation de base que pour l'élaboration de formules adaptées aux besoins d'immigrants de plus en plus scolarisés. Il importe aussi de continuer à soutenir les activités déjà bien implantées en milieu communautaire.

¹ L'agglomération urbaine de Longueuil est formée des municipalités et arrondissements suivants : Boucherville, Brossard, Greenfield Park, LeMoine, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Hubert, Saint-Lambert et Vieux-Longueuil.

Axe 1

Une immigration correspondant aux besoins de l'agglomération de Longueuil et respectueuse des valeurs du Québec

À l'instar de la plupart des agglomérations urbaines du Québec, celle de Longueuil entend se faire mieux connaître des futurs immigrants et des nouveaux arrivants. Située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à dix minutes du centre-ville de Montréal, l'agglomération de Longueuil offre une qualité de vie exceptionnelle et de nombreux services à sa population.

Misant sur une économie diversifiée – l'agglomération compte plus de 4 300 commerces, industries et entreprises de services – l'agglomération de Longueuil doit soutenir leur expansion et leur développement durable, notamment sur le plan de la main-d'œuvre. Ainsi, pour faire face aux difficultés de recrutement appréhendées dans presque tous les secteurs d'activité, les agents socioéconomiques et politiques de l'agglomération doivent être proactifs dans l'accueil et l'établissement de personnes immigrantes qui correspondent aux besoins et dans la promotion à l'étranger de ce territoire de la Montérégie.

Résultats attendus : Favoriser l'établissement durable de personnes immigrantes ayant les compétences requises pour répondre aux besoins particuliers de main-d'œuvre et de savoir-faire entrepreneurial de l'agglomération.
Accroître le nombre d'étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement postsecondaire de l'agglomération.

Mesures		Responsables	Partenaires
1.1	Assurer la prise en compte de l'immigration comme facteur important de développement économique, social et culturel dans l'élaboration du plan quinquennal de développement de la Conférence régionale des élus de Longueuil.	Conférence régionale des élus de Longueuil	MICC et membres du Comité des partenaires en immigration
1.2	Collaborer avec différents partenaires économiques de l'agglomération de Longueuil afin d'intégrer un volet immigration dans leurs outils de communication et dans leurs missions de promotion économique à l'étranger.	MICC	Développement économique Longueuil, Centre local de développement de Longueuil et municipalités

Mesures		Responsables	Partenaires
1.3	Soutenir les établissements d'enseignement postsecondaire de l'agglomération de Longueuil dans leurs efforts de promotion auprès des étudiants internationaux.	MICC et Cégep international	Pôle universitaire de la Montérégie, Cégep Édouard-Montpetit, Cégep Champlain et Commission scolaire Marie-Victorin
1.4	Tenir, à l'intention des étudiants internationaux intéressés, des sessions d'information sur les démarches d'immigration permanente ainsi que sur les possibilités de carrière dans l'agglomération de Longueuil.	MICC	Pôle universitaire de la Montérégie, Cégep Édouard-Montpetit, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et Cégep Champlain
1.5	Faciliter la participation des partenaires économiques de l'agglomération de Longueuil aux projets d'attraction d'immigrants déjà sélectionnés et encore à l'étranger, en fonction des besoins de main-d'œuvre dans les créneaux définis par les regroupements d'employeurs et les entreprises.	MICC	Emploi-Québec, Développement économique Longueuil et regroupements d'employeurs sectoriels
1.6	Exercer un rôle-conseil et réaliser, au besoin, des sessions d'information auprès des employeurs afin de promouvoir et de favoriser l'embauche de travailleurs immigrants, permanents ou temporaires, pouvant répondre aux besoins de main-d'œuvre, principalement dans les secteurs en pénurie.	Emploi-Québec	MICC, Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud, Développement économique Longueuil, Conférence régionale des élus de Longueuil, Centre local de développement de Longueuil et organismes d'accueil et d'accompagnement
1.7	Maximiser la collaboration avec des organismes partenaires pour favoriser l'établissement de gens d'affaires, notamment d'origine asiatique.	MICC	Organismes d'accueil et d'accompagnement, Développement économique Longueuil et Centre local de développement de Longueuil

Mesures		Responsables	Partenaires
1.8	Offrir aux personnes parrainées de l'information et des outils en vue de faciliter leur intégration et leur établissement, en particulier dans le cadre du Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants.	MICC	Municipalités, réseau scolaire, Centre de santé et de services sociaux Champlain, Carrefour le Moutier, Maison internationale de la Rive-Sud, Centre Sino-Québec de la Rive-Sud et associations des communautés culturelles
1.9	Promouvoir le parrainage collectif auprès des communautés culturelles concernées, des organismes communautaires, des institutions et de groupes de citoyens.	MICC	Carrefour le Moutier, Maison internationale de la Rive-Sud, Centre Sino-Québec de la Rive-Sud, communautés culturelles concernées, communautés religieuses et paroisses

Axe 2

L'accueil et l'insertion durable en emploi

Les personnes immigrantes nouvellement établies éprouvent des difficultés dans leur parcours d'insertion en emploi, notamment pour faire valoir leurs compétences auprès d'employeurs potentiels ou pour faire reconnaître l'expérience professionnelle acquise à l'étranger. Elles peuvent aussi se buter à la méconnaissance des employeurs par rapport au potentiel que représentent les immigrants qualifiés. Diverses activités seront privilégiées afin de mieux soutenir l'insertion en emploi des immigrants : fournir un accompagnement individualisé, adapter des services existants, sensibiliser les entreprises à l'apport de l'immigration au développement socioéconomique de l'agglomération, créer des stages en entreprise et rendre plus accessibles les formations d'appoint et de mise à niveau des compétences. La réalisation de ces mesures nécessitera une étroite collaboration avec Emploi-Québec, les centres locaux d'emploi, les regroupements d'employeurs, les entreprises, les établissements de formation et les organismes communautaires.

Résultats attendus : Accroître la contribution de la main-d'œuvre immigrante au développement des entreprises de l'agglomération de Longueuil.

Favoriser l'insertion professionnelle des personnes immigrantes et des communautés culturelles.

	Mesures	Responsables	Partenaires
2.1	Assurer, en complémentarité avec Emploi-Québec et les organismes partenaires en insertion professionnelle, un accompagnement aux immigrants dans leurs démarches d'établissement et d'intégration au marché du travail, notamment par la promotion et la diffusion du guide d'aide à l'intégration <i>Apprendre le Québec</i> .	MICC (établissement) et Emploi-Québec (insertion professionnelle)	Organismes d'accueil et d'accompagnement et organismes œuvrant en employabilité
2.2	Consolider les formules de stages en emploi dans le cadre des mesures de subvention salariale à l'intention des travailleurs qualifiés et assurer la mise en œuvre du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).	Emploi-Québec	MICC et organismes œuvrant en employabilité
2.3	Favoriser, dès la première année de leur arrivée, la participation des immigrants au programme « Apprentissage en milieu de travail » d'Emploi-Québec.	Emploi-Québec	MICC et organismes œuvrant en employabilité
2.4	Mettre en place dans les établissements d'enseignement des services de reconnaissance des acquis pour les personnes immigrantes, incluant des services permettant l'établissement de parcours de formation et facilitant l'accès aux ordres professionnels.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et établissements scolaires	MICC et Emploi-Québec
2.5	Assurer un suivi du parcours d'intégration auprès des nouveaux résidents ayant participé à la session <i>Réalités socioéconomiques du Québec</i> .	MICC	Organismes d'accueil et d'accompagnement
2.6	Informar les personnes immigrantes des services « Placement en ligne » et « IMT en ligne » d'Emploi-Québec, notamment à l'occasion de la session <i>Réalités socioéconomiques du Québec</i> et des activités de francisation et informer les personnes sélectionnées encore à l'étranger qui souhaitent s'établir dans l'agglomération de Longueuil de la disponibilité de ces outils.	Emploi-Québec et MICC	Université de Sherbrooke, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et Commission scolaire Marie-Victorin (Centre Pierre-Dupuy)

Mesures		Responsables	Partenaires
2.7	Assurer la participation des étudiants des cours de français langue seconde à temps complet et des participants à la session <i>Réalités socioéconomiques du Québec</i> aux activités visant l'insertion professionnelle offertes par Emploi-Québec et les organismes œuvrant en employabilité.	Emploi-Québec	MICC et organismes œuvrant en employabilité
2.8	Offrir une formation et des outils aux conseillers aux entreprises d'Emploi-Québec afin qu'ils sensibilisent les employeurs au potentiel de la main-d'œuvre immigrante.	MICC	Emploi-Québec
2.9	Sensibiliser les organismes œuvrant en condition féminine aux problématiques vécues par les femmes immigrantes et des communautés culturelles et promouvoir la réalisation de projets visant à contrer leur isolement et à favoriser leur plus grande participation au sein de la collectivité.	MICC	Conseil du statut de la femme, Table de concertation des groupes de femmes, Maison internationale de la Rive-Sud et Carrefour le Moutier
2.10	Organiser à l'intention des étudiants des cours de français langue seconde à temps complet des visites de prospection à l'occasion de salons de l'emploi.	MICC	Emploi-Québec, organismes d'accueil et d'accompagnement, MRC, partenaires en francisation et municipalités
2.11	Réaliser des activités de communication auprès des entreprises en vue de promouvoir l'embauche de main-d'œuvre immigrante.	Emploi-Québec	Organismes d'accueil et d'accompagnement et MICC
2.12	Poursuivre les activités de développement des compétences de base des parents immigrants qui soutiennent l'intégration scolaire de leurs enfants.	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Commission scolaire Marie-Victorin	Organismes d'accueil et d'accompagnement, organismes communautaires et MICC

Axe 3

L'apprentissage du français : un gage de réussite

La population de l'agglomération de Longueuil est majoritairement francophone et l'usage du français domine dans tous les milieux de vie. Afin de favoriser une intégration sociale et économique rapide des immigrants connaissant peu ou pas le français, des partenariats avec les établissements d'enseignement publics des réseaux universitaire, collégial ou relevant de la Commission scolaire Marie-Victorin doivent être consolidés ou établis. Le milieu communautaire doit également être associé à l'offre de service en francisation et, au besoin, des entreprises ayant une proportion importante de travailleurs immigrants peuvent être mises à contribution.

Résultat attendu : Répondre aux divers besoins d'apprentissage des nouveaux arrivants dans le cadre d'un partenariat efficace avec les établissements d'enseignement et les organismes communautaires.

Mesures		Responsables	Partenaires
3.1	Consolider ou établir des partenariats avec les établissements d'enseignement publics et le milieu communautaire en vue d'adapter l'offre de service en francisation en fonction des besoins des clientèles.	MICC	Commission scolaire Marie-Victorin, collèges et universités
3.2	Rendre disponibles du matériel et des outils d'autoapprentissage du français dans les bibliothèques municipales.	Municipalités	Bibliothèques publiques de l'agglomération de Longueuil et MICC
3.3	Développer une offre de service avec les établissements collégiaux pour assurer la réalisation d'activités de francisation à temps partiel.	MICC	Commission scolaire Marie-Victorin, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et Cégep Édouard-Montpetit
3.4	Structurer avec le milieu communautaire une offre de service afin de joindre et d'outiller les personnes qui vivent des situations d'isolement, notamment les femmes.	MICC	Organismes communautaires, Carrefour le Moutier, Centre de santé et de services sociaux Champlain et Carrefour Jeunesse Longueuil Rivière-Sud
3.5	Rendre accessibles en ligne des activités d'autoapprentissage du français et en assurer la promotion.	MICC	Organismes d'accueil et d'accompagnement et organismes partenaires en francisation

Axe 4

L'agglomération de Longueuil, fière de sa diversité

Pour accroître la participation des communautés culturelles à la vie démocratique, culturelle, sociale et communautaire, le MICC apportera à l'agglomération de Longueuil, en partenariat avec les organismes communautaires du territoire et en étroite collaboration avec la Conférence régionale des élus de Longueuil, du soutien et de l'expertise-conseil en matière de relations interculturelles.

Résultats attendus : S'assurer que l'immigration soit perçue comme un facteur de développement économique, social et culturel.
Favoriser la pleine participation des personnes immigrantes et des communautés culturelles de l'agglomération de Longueuil.

Mesures		Responsables	Partenaires
4.1	Consolider les comités ou les tables de concertation déjà en place qui traitent d'intégration des personnes immigrantes et de relations interculturelles.	MICC	Coalition interculturelle de Longueuil et organismes des communautés culturelles
4.2	Assurer la prise en compte des relations interculturelles dans l'élaboration du plan quinquennal de développement de la Conférence régionale des élus de Longueuil.	Conférence régionale des élus de Longueuil	MICC et Comité des partenaires en immigration de Longueuil
4.3	Soutenir, notamment à l'occasion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, du Mois de l'histoire des Noirs et de la Semaine d'actions contre le racisme, des événements d'envergure qui contribueront à faire connaître l'apport des communautés culturelles à l'essor de l'agglomération de Longueuil en plus de susciter des occasions privilégiées de rencontres interculturelles.	MICC	Emploi-Québec, Vision Inter-Cultures, Carrefour jeunesse-emploi Longueuil et Carrefour Jeunesse Longueuil Rivière-Sud
4.4	Réaliser des activités de rapprochement interculturel entre les jeunes dans le réseau scolaire et au sein d'autres réseaux œuvrant auprès des jeunes.	MICC et Commission scolaire Marie-Victorin	Vision Inter-Cultures, Centre de santé et de services sociaux Champlain, Carrefour jeunesse-emploi Longueuil et Carrefour Jeunesse Longueuil Rivière-Sud
4.5	Réaliser des activités de sensibilisation dans les médias locaux et les télévisions communautaires, en collaboration avec les partenaires.	MICC et organismes du comité des partenaires	Coalition interculturelle et Emploi-Québec
4.6	Faire en sorte que les propriétaires de logements de l'agglomération de Longueuil facilitent l'établissement des personnes immigrantes.	MICC et organismes en accueil et en accompagnement	Office municipal d'habitation de Longueuil et municipalités

Mesures		Responsables	Partenaires
4.7	Faire connaître aux familles immigrantes les services de proximité ainsi que les ressources du milieu et faciliter l'établissement d'un réseau de relations de voisinage.	MICC	Maison internationale de la Rive-Sud, Carrefour le Moutier, Centre Sino-Québec de la Rive-Sud, municipalités et Centre de santé et de services sociaux Champlain
4.8	Soutenir les travaux du comité de vigilance en matière de prévention des tensions interculturelles, du profilage racial et du racisme.	MICC	Organismes membres de la coalition interculturelle de Longueuil, municipalités et Centre de santé et de services sociaux Champlain
4.9	Offrir un service-conseil aux employeurs afin d'assurer l'intégration harmonieuse des personnes immigrantes et des minorités visibles au sein des entreprises.	MICC	Organismes œuvrant en employabilité et Emploi-Québec
4.10	Organiser des activités de rapprochement et de sensibilisation à l'intention des employeurs et des regroupements d'entreprises en vue de mettre en valeur l'apport des travailleurs et des gens d'affaires immigrants.	MICC, Carrefour le Moutier, Centre Sino-Québec de la Rive-Sud et Maison internationale de la Rive-Sud	Emploi-Québec

Annexe I

Le portrait de l'agglomération de Longueuil

PROFIL DÉMOGRAPHIQUE		
Population, 2001 ¹	Femmes	190 290 hab. (51,7 % de la population du territoire ² et 5,2 % des femmes du Québec)
	Hommes	177 935 hab. (48,3 % de la population du territoire ² et 5,1 % des hommes du Québec)
	Population totale	368 220 hab. (5,2 % de la population québécoise)
Population immigrée, 2001 ¹	Femmes	22 470 (11,8 % des femmes du territoire ² et 6,3 % des femmes immigrées du Québec)
	Hommes	21 665 (12,2 % des hommes du territoire ² et 6,2 % des hommes immigrés du Québec)
	Population immigrée totale	44 135 (12,0 % de la population du territoire ² et 6,2 % de la population immigrée du Québec)
Cinq principaux pays de naissance de la population immigrée, 2001 ^{1 3}	Femmes	Haïti (7,4 %), France (7,2 %), Chine (6,9 %), Hong Kong (4,1 %), Viet Nam (3,9 %)
	Hommes	France (8,3 %), Haïti (5,6 %), Chine (5,3 %), Hong Kong (4,4 %), Italie (4,2 %)
	Population immigrée totale	France (7,7 %), Haïti (6,5 %), Chine (6,1 %), Hong Kong (4,2 %), Viet Nam (3,7 %)
Nouveaux arrivants, 1996 à 2001 ¹	Femmes	3 105 (13,8 % des femmes immigrées du territoire ²)
	Hommes	2 730 (12,6 % des hommes immigrés du territoire ²)
	Population immigrée totale	5 835 (13,2 % de la population immigrée du territoire ²)
Solde migratoire total, Montérégie ⁴	Population totale	2002-2003 : 10 152 2003-2004 : 10 957
Âge médian en 2026 ⁵	Femmes	47,5 ans (47,0 ans pour l'ensemble du Québec)
	Hommes	44,0 ans (44,6 ans pour l'ensemble du Québec)
	Population totale	45,8 ans (45,8 ans pour l'ensemble du Québec)
PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE		
Scolarité (≥ baccalauréat), 2001 ⁵	Population totale	54 100 (17,7 % de la population de 15 ans et plus, 6,6 % des diplômés d'une université du Québec)
Revenu moyen, 2001 ^{5 6}	Femmes	24 275 \$
	Hommes	39 059 \$
	Population totale	31 431 \$
Composition du revenu, 2001 ^{5 7}	Population totale	Revenu d'emploi : 77,9 % Transferts gouvernementaux : 10,6 % Autre : 11,6 %
Revenu personnel disponible par habitant, 2003 ⁵	Femmes	19 090 \$
	Hommes	27 901 \$
	Population totale	23 371 \$

LE MARCHÉ DU TRAVAIL		
Population âgée de 15 ans et plus, 2001 ⁵	Femmes	160 645 (83,3 % des femmes du territoire ²)
	Hommes	145 795 (81,4 % des hommes du territoire ²)
	Population totale	306 450 (82,4 % de la population du territoire ²)
Taux d'activité, 2001 ⁵	Femmes	60,9 %
	Hommes	73,1 %
	Population totale	66,7 %
Taux d'emploi, 2001 ⁵	Femmes	57,1 %
	Hommes	68,3 %
	Population totale	62,5 %
Taux de chômage, 2001 ⁵	Femmes	6,1 %
	Hommes	6,7 %
	Population totale	6,4 %
Principaux secteurs d'emplois, 2001 ^{5 8}	Population totale	Fabrication, commerce de détail, soins de santé et assistance sociale, services professionnels, scientifiques et techniques, services d'enseignement, transport et entreposage.
Création (perte) d'emplois, 2003-2004, Montérégie ⁹	Population totale	6 000
Perspectives d'emplois, horizon 2008, Montérégie ¹⁰	Population totale	<p>Demande de nouvelle main-d'œuvre : 122 500 postes (41,2 % de ces postes sont issus de la croissance économique et 58,8 %, de la demande de remplacement)</p> <p>Secteurs où la croissance annuelle moyenne de l'emploi est la plus forte :</p> <ul style="list-style-type: none"> sciences naturelles et appliquées et professions apparentées; secteur de la santé; arts, culture, sports et loisirs; vente et services.

¹ Statistique Canada, Recensement 2001. Compilations spéciales du MICC.

² L'agglomération urbaine de Longueuil est formée des municipalités et arrondissements suivants : Boucherville, Brossard, Greenfield Park, LeMoynes, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Hubert, Saint-Lambert et Veux-Longueuil.

³ Selon les dix principaux pays de naissance de la population totale de l'agglomération.

⁴ Année du 1^{er} juillet au 30 juin. Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques et Institut de la Statistique du Québec, *Migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales, Montérégie et ensemble du Québec, 1991-1992, 1996-1997, 2001-2002, 2002-2003 et 2003-2004*. 7 janvier 2005.

⁵ Estimations MICC.

⁶ Population de 15 ans et plus ayant un revenu.

⁷ Population de 15 ans et plus.

⁸ Selon les six secteurs principaux en Montérégie.

⁹ Donnée : évolution du nombre d'emplois entre 2003 et 2004. Institut de la statistique du Québec, *Nombre d'emplois selon les secteurs du SCIAN, Montérégie et ensemble du Québec, 2000-2004*. 1^{er} février 2005.

¹⁰ Emploi-Québec, *Le marché du travail dans la région de la Montérégie. Perspectives professionnelles 2004-2008*.

Plan d'action *Des valeurs partagées des intérêts communs*

Sur le thème *Des valeurs partagées, des intérêts communs*, le gouvernement a adopté, en mai 2004, le Plan d'action visant à assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec. Ce plan d'action, dont la mise en œuvre se déroule entre 2004 et 2007, contient 12 objectifs structurés autour de cinq axes d'intervention :

Axe 1 Une immigration correspondant aux besoins du Québec et respectueuse de ses valeurs

- Objectif 1 Stimuler une offre d'immigration permanente et temporaire en fonction des besoins de la Capitale nationale, de la métropole et des régions
- Objectif 2 Assurer une meilleure adéquation entre la sélection économique (travailleurs et gens d'affaires) et les besoins du Québec
- Objectif 3 Accélérer la réunification et l'intégration des immigrants de la catégorie du regroupement familial
- Objectif 4 Renforcer les interventions à l'étranger et au Québec en matière d'immigration humanitaire

Axe 2 L'accueil et l'insertion durable en emploi

- Objectif 5 Accélérer et personnaliser la démarche d'intégration
- Objectif 6 Faciliter et assurer la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger
- Objectif 7 Encourager les entreprises et les organismes publics à accueillir et à maintenir en emploi une main-d'œuvre diversifiée

Axe 3 L'apprentissage du français, un gage de réussite

- Objectif 8 Accélérer l'apprentissage du français
- Objectif 9 Accroître la francisation en adaptant les services aux besoins

Axe 4 Un Québec fier de sa diversité

- Objectif 10 Accroître l'ouverture à la diversité en encourageant le rapprochement et le dialogue interculturels
- Objectif 11 Lutter contre la discrimination et les tensions intercommunautaires

Axe 5 Une Capitale nationale, une métropole et des régions engagées dans l'action

- Objectif 12 Favoriser la prise en compte de l'immigration comme enjeu de développement par l'établissement de plans adaptés aux spécificités régionales

Annexe III Partenariat

Mis sur pied en juin 2001 par le MICC, le Comité des partenaires en immigration de l'agglomération de Longueuil a pour mission de créer une synergie entre l'ensemble des institutions et des organismes qui ont une bonne connaissance du territoire et qui, par leurs actions respectives, contribuent à l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise francophone. Plus précisément :

- Il oriente le MICC afin qu'il prenne véritablement ancrage sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.
- Il conseille le MICC afin que les personnes immigrantes aient accès, dans leur milieu, à une gamme complète de services et que ces services soient offerts en complémentarité et en continuité les uns avec les autres, de façon à éviter des chevauchements coûteux et inefficaces.
- Il travaille de concert avec le MICC pour que les partenariats établis dans l'agglomération de Longueuil suscitent des actions donnant des résultats mesurables afin d'assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles.

Sous l'impulsion du Comité, un engagement grandissant des partenaires s'est créé autour de la préoccupation de l'intégration des personnes immigrantes dans l'agglomération de Longueuil. Sa composition a été élargie pour toucher davantage les milieux économiques et les communautés culturelles, notamment. Le Comité des partenaires a mis de l'avant plusieurs projets, en particulier plusieurs activités de sensibilisation du milieu. La mise en commun des ressources et des expertises est devenue le mode de travail privilégié des partenaires de l'agglomération.

Le Plan d'action de l'agglomération de Longueuil a été élaboré avec l'étroite collaboration des partenaires suivants :

Comité des partenaires en immigration de l'agglomération de Longueuil

Partenaires gouvernementaux

Centre de santé et de services sociaux Champlain
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Emploi-Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

Partenaires institutionnels et des affaires

Arrondissement Brossard
Arrondissement Vieux-Longueuil
Centre local de développement de Longueuil
Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud
Cégep Édouard-Montpetit
Commission scolaire Marie-Victorin
Conférence régionale des élus de Longueuil
Ville de Longueuil

Partenaires communautaires

Carrefour jeunesse-emploi Longueuil
Carrefour Jeunesse Longueuil Rive-Sud
Carrefour le Moutier
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud
Maison internationale de la Rive-Sud inc.
Vision Inter-Cultures

Partenaires individuels

Deux personnes représentant les citoyens

*Immigration
et Communautés
culturelles*

Québec 

www.micc.gouv.qc.ca